



Installation prise telephonique refusé par bailleur

Par **sophia12**, le **01/09/2016** à **13:33**

Bonjour,

Nous avons loué un appartement vide et avons besoin d'une prise téléphonique pour brancher une box internet.

Le propriétaire ne veut pas payer cette installation.

a-t-il le droit de nous demander de payer car sans prise telephonique, l'appartement n'est pas aux normes ?

Par **Lag0**, le **01/09/2016** à **13:38**

Bonjour,

[citation]car sans prise telephonique, l'appartement n'est pas aux normes ?[/citation]

D'où tenez-vous cela ?

Le bailleur n'a aucune obligation de vous fournir un logement avec une ligne téléphonique et encore moins de vous installer des prises là où cela vous arrange !

En revanche, le bailleur ne peut pas s'opposer à l'installation d'une ligne téléphonique à votre charge (droit à l'accès aux services de télécommunications).